

LETTRE D'INFORMATION AUX FAMILLES

Le **25 novembre prochain**, notre établissement participera à LA **COURSE CONTRE LA FAIM**, organisée par l'association **Action contre la Faim**.

Ce projet sensibilise les enfants au problème de la sous-nutrition dans le monde, puis les mobilise contre ce fléau lors d'une course solidaire. Elle leur permet de s'impliquer concrètement dans une action de solidarité et leur prouve que tout le monde peut agir à son niveau, quel que soit son âge.

Chaque année, plus de 1 300 établissements scolaires participent à ce projet citoyen, solidaire et sportif, afin d'aider les populations qui souffrent de la faim. La collecte permettra de poursuivre et intensifier les programmes d'Action contre la Faim au profit des populations les plus vulnérables.

LES GRANDES ÉTAPES DU PROJET

Du 14 octobre au 7 novembre : séance de sensibilisation et recherche de parrainages

Pour expliquer aux élèves le problème de la sous-nutrition dans le monde, une **séance de sensibilisation** a été organisée le 14 octobre dans les classes de MS GS. Elle a été assurée par Nathalie, bénévole à ACF (action contre la faim). C'était l'occasion d'échanges avec les élèves. À l'issue de la séance, chaque élève part à la **recherche de parrainages**. Les personnes qui acceptent de soutenir l'élève lui **promettent un don par tour parcouru** le jour de la course (0,50 cts, 1 €, 2 €, 3 €).

Le 25 novembre à 10h30: la Course

Les élèves prennent le départ de la Course contre la Faim au Parc Jouvet : 5 min pour les MS, 8 min pour les GS. **Les parents sont plus que bienvenu.e.s pour animer la Fan Zone !**

Les élèves de l'école élémentaire viendront organiser, encourager, et **comptabiliser les tours effectués** (entre 4 et 12 tours par élève).

La Course contre la Faim n'est pas une compétition. Chaque élève fait de son mieux et court à son rythme. Elle finalise et donne du sens à un cycle de course longue à l'école.

Dans les 15 jours suivant la Course...

L'élève retourne voir les personnes de son entourage afin qu'elles concrétisent leur promesse de don. En tant que sponsor, **vous vous engagez à multiplier votre promesse de don par le nombre de tours effectués**. Le nombre de tours sera validé par l'école, le jour de la course. Pour information, **le parcours fait 100 mètres**.

Comment effectuer son don ? 3 possibilités :

- **Effectuer un paiement en ligne** via le QR Code du livret solidaire ou via jeparraine.cOURSECONTRELAFAIM.ORG. Dans ce cas, il n'y a rien à rapporter à l'école : ni livret ni enveloppe.
- **Effectuer un paiement par chèque** à l'ordre de Action Contre la Faim, le mettre dans l'enveloppe et le remettre à l'enseignante de votre enfant. Le livret reste à la maison.
- **Effectuer un paiement en liquide**, à mettre dans l'enveloppe, accompagnée du livret solidaire si vous voulez un reçu fiscal. Remettre le tout à l'enseignante.

Quel que soit le mode de paiement, ACF peut vous fournir un reçu fiscal. Voir ci-dessous.

Si vous souhaitez un reçu fiscal :

L'établissement d'un reçu fiscal à un donateur nécessite de donner son nom, son prénom et son adresse complète. Un reçu fiscal ne pourra être délivré que pour des dons supérieurs ou égaux à 8€.

- **Dans le cas d'un paiement en ligne**, suivre la procédure indiquée sur le site internet.
- **Dans le cas d'un paiement par chèque**, ce sont les noms, prénoms et adresses apparaissant sur le chèque qui serviront à l'établissement du reçu fiscal. **Si vous devez faire un chèque global** regroupant les dons de plusieurs personnes, merci de ne rien inscrire au dos de vos chèques. Il suffit **d'agrafer à votre chèque la liste des donateurs et donatrices** (si possible non manuscrite) avec leurs coordonnées (nom, prénom, adresse postale) **et le montant du don de chacun.e** avant de le remettre à l'établissement scolaire de votre enfant.
- **Dans le cas d'un paiement en espèce**, ce sont les noms, prénoms et adresses que vous avez inscrits dans le livret solidaire qui permettront l'établissement des reçus fiscaux (écriture la plus lisible possible...)

Si vous ne souhaitez pas de reçu fiscal :

Inutile de nous rapporter le livret solidaire, ni d'indiquer les adresses des donateurs.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute autre question au **01 70 84 71 37** ou par e-mail à mmbow@actioncontrelafaim.org.

Nous vous remercions d'avance de l'attention que vous porterez à ce projet et comptons sur votre soutien !